

« L'automne 2022 particulièrement clément est survenu après un été spécialement chaud et sec. La sécheresse qui a frappé l'ensemble de la France, n'a pas épargné le bassin de l'Huisne, avec des effets marqués sur la ressource en eau. L'été dernier, l'ensemble des communes sur le périmètre du Syndicat a été placé en situation de crise par le préfet, avec des restrictions sur les usages.

De nombreux cours d'eau sur notre territoire ont subi des assecs ou se sont retrouvés en situation de très faibles écoulements entraînant des conditions défavorables pour de nombreuses espèces. Le bassin de l'Huisne pâtit encore de cette situation. En effet, la plupart des cours d'eau enregistrait encore des débits d'étiages fin décembre. Il est par conséquent important que chacun d'entre nous prenne conscience que l'eau est une ressource vitale et qu'elle n'est pas inépuisable.

Dans le cadre de ses missions le SBVHS, doit mettre en œuvre des actions concourant au retour du bon état des masses d'eau. Depuis maintenant plusieurs années, le Syndicat poursuit le travail engagé pour restaurer les milieux aquatiques et améliorer leur résilience.

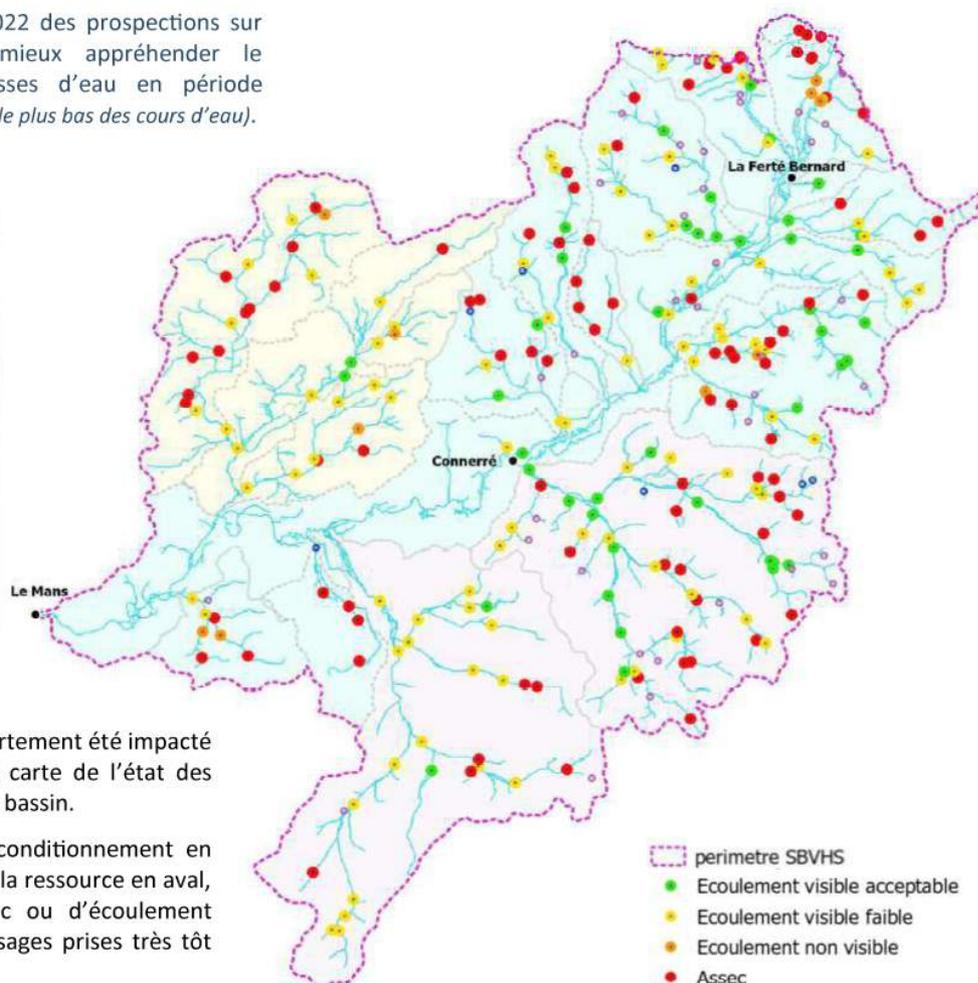
Je vous laisse découvrir, à travers la lecture de cette lettre, les actions mises en œuvre en 2022 sur notre territoire.

Je profite également de ce mot pour vous informer de l'arrivée au 1^{er} septembre 2022 de notre nouvelle apprentie qui prépare un BTS Gestion et Protection de la Nature en alternance. »

André FROGER, **Président du SBVHS**

Sècheresse 2022 - Une situation préoccupante

Le Syndicat a réalisé à la fin de l'été 2022 des prospections sur l'ensemble de son territoire pour mieux appréhender le fonctionnement hydrologique des masses d'eau en période d'étiage (période où l'on enregistre le niveau le plus bas des cours d'eau).



Bilan : En 2022, le bassin de l'Huisne a fortement été impacté par la sécheresse comme le montre la carte de l'état des écoulements des cours d'eau de têtes de bassin.

De nombreux petits cours d'eau, qui conditionnent en grande partie la qualité et la quantité de la ressource en aval, se sont retrouvés en situation d'asec ou d'écoulement faible, et ce, malgré les restrictions d'usages prises très tôt sur certains bassins.



« L'érosion des sols est un phénomène naturel, qui a été accentué par les activités humaines et l'aménagement du territoire.

Elle constitue aujourd'hui un facteur important de dégradation du milieu aquatique. La maîtrise des phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols représente aujourd'hui un objectif transversal à de nombreuses thématiques : la préservation des milieux aquatiques, la qualité de l'eau, l'infiltration et la rétention de l'eau, la préservation des terres arables, les inondations en zones vulnérables, ... C'est pour cela que le SBVHS réalise différentes études expérimentales sur son territoire dans l'objectif d'approfondir la connaissance de ces phénomènes. »

Jean-Yves LAUDE (Vice Président du SBVHS)

Approfondir la connaissance

Le SBVHS mène des études expérimentales pour limiter les phénomènes de ruissellement, favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol et limiter les transferts de polluants vers le cours d'eau.

1

Etude de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols à l'échelle de la masse d'eau du Montreteau et de ses affluents.

➔ Mieux comprendre les phénomènes de ruissellement sur ce territoire et leurs impacts, avec pour objectifs de définir des actions visant la préservation des milieux aquatiques et la réduction du risque inondation sur les zones vulnérables.

➔ Zoom sur la commune de St Aubin des Coudrais qui a été sujette à deux phénomènes d'inondation à caractères exceptionnels en 2018 et 2020.



2020 - St Aubin des Coudrais

2

Etude de faisabilité sur la déconnexion d'un réseau de drainage sur cours d'eau et sur la mise en place d'une Zone Tampon Humide Artificielle (ZTHA) sur la commune de Cherré-Au

➔ Evaluer les possibilités de déconnexion d'un réseau de drainage sur cours d'eau par mise en place d'une ZTHA.

➔ Atténuer les effets de transferts de polluants et favoriser certains processus (infiltration dans le sol, dégradation, dénitrification, sédimentation, adsorption, phyto-bioremediation), avant le retour vers le cours d'eau.

➔ Concilier les enjeux agricoles et environnementaux.

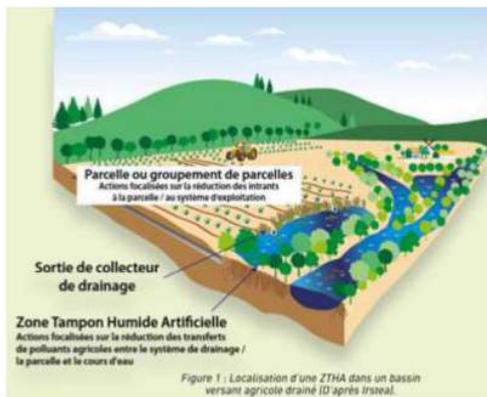


Figure 1 : Localisation d'une ZTHA dans un bassin versant agricole drainé (D'après Irstea).

3

Etude sur le bocage et les hydrauliques douces pour réduire l'érosion des sols, limiter les transferts vers le cours d'eau et favoriser l'infiltration

➔ Réalisation de diagnostics à l'échelle de parcelles agricoles situées sur le bassin versant du Dué afin de mieux anticiper les phénomènes de ruissellement et d'érosion.

➔ Préconisations d'actions à l'échelle de chaque parcelle telles que la mise en place et le maintien d'hydrauliques douces (Haie, zone tampon, bande enherbée, ...), la modification des techniques culturales, ...

➔ Création d'un outil d'aide à la décision individuel destiné aux agriculteurs participant à l'étude.

